VENTES A L'ENCAN.

Spear & Escoffier.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

CHARMANT COTTAGE

A deux corps de logis élevé de terre, presque neuf,

1014-1016

Rue Milan, entre les rues Camp et Chestnut,

Quartier choisi, environné de tous les agréments.

Nos 1566-1568

Rue Roman, entre Lapeyrouse et Laharpe.

Cottage à deux corps de logis avec un corridor d'un côté.

Succession de Veuve Cat herine Erath.

No 57,917—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, Encanteur — Bureaux 813 rue Commune,

Mercredi, 25 juillet 1900,

à midi il sera vendu à l'enchère publique à leur

BUREAU ET BOURSE

No 813 rue Commune, entre les rues Carondelet et Carondelet, en vertu de et conformément à un jugement rendu ce jour en pleine séance, le 16 mai 1900 et signé en cour en pleine séance, après avoir été la le 22 mai 1900 par l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, et en vertu d'un ordre du même Honorable juge, signé le 18 juin 1900, dans l'affaire ci-dessus intitulée les propriétés ci-après décrites, à savoir—

1° Une certaine portion de terre, ensemble avec ses bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Milan, Chestnut, Berlin et Camp, étant l'ilet original No 32, maintenant No 263, mesurant 43 pieds 7 pouces de face à la rue Milan, sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles, plus ou moins, lequel dit lot est composé du lot entier désigné par le No 20 et de la moitié du lot désigné par le No 21, adjoignant le lot No 20.

Les améliorations comprennent un charmant cottage à deux corps de logis élevé de terre, presque neuf retiré de la rue ayant jolie grille en fer, banquette et allée de côté, pavée en Schillinger, 12 chambres, 2 cabinets, citerne, lieux d'aisance, hangar, etc.

2° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Roman, Lapeyrouse, Derbigny et Laharpe, désigné par la lettre E sur un croquis de Louis H. Pilié, daté le 21 octobre 1881, et annexé à un acte passé le 9 novembre 1881 pardevant Jos Cohn, autrefois notaire, mesurant 31 pieds 6 pouces de face à la rue Roman sur 148 pieds 7 pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent un cottage à deux corps de logis avec un corridor, ayant 2 chambres, 2 cabinets de chaque côté, une cuisine double avec une chambre de chaque côté, citerne, latrines, puits, etc., de chaque côté pour briquetée.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option des acquéreurs, la balance, si balance y a, à un ou un et deux ans, la portion à crédit, s'il y en a, de porter sept pour cent d'intérêt par an du jour de l'adjudication jusqu'au paiement et garanti par hypothèque sur ladite propriété lequel acte hypothécaire contiendra toutes les clauses usuelles de sécurité, la propriété devra être assurée et la police transférée au profit du billet. Les acquéreurs assumeront les taxes de 1900 en sus de leur enchère et déposeront avec l'encanteur 10 0/0 du montant de l'adjudication au moment de la vente. Les actes de vente ainsi que les timbres de Revenu des E.-U. aux frais de l'acquéreur, pardevant Fred Zengel, notaire public.

20 juin—20 27—juil 4 11 18 25

Propriétés de Valeur

Dans les Second et Troisième District,

Nos 936-938 Rue Toulouse, entre Bourgogne et Dauphine.

Maison à un étage en briques.

Coin Derbigny et Kerlerec.

Maison à un étage à deux corps de logis.

Nos 1364 et 1366 Rue Laharpe,

entre les rues Villeré et Marais.

Maison double à deux corps de logis et à un étage.

Nos 1723-1725 Rue Villeré entre Annette et St. Antoine.

Cottage double retiré de la rue,

Nos 1335-1337 Rue Annette entre Morales et Urquhart,

Cottage double.

Succession de Marie Thérèse Adonisia Adams, femme d'Alexandre Garnier.

No 61,218—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, Encanteur, Bureau 813 rue Commune — MERCREDI, 18 juillet 1900, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à leur BUREAU ET BOURSE, No 813 rue Commune, entre les rues Carondelet, et Baronne en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, signé le 8 juin 1900, pour le compte de ladite succession, les propriétés ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, désigné par le lot No 2 dans l'ilet borné par les rues Toulouse, Dauphine, St Louis et Bourgogne, et mesurant 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Toulouse, sur une profondeur de 5 pieds 4 pouces et 2 lignes. Les améliorations comprennent une résidence à un étage, en briques, ayant 6 chambres, une bâtisse à deux étages au fond ayant 4 chambres, waterworks, cour carrelée, puits, latrines, etc.

2° Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Derbigny, Kerlerec, Claiborne et Encanto, lequel lot est désigné par le No 1 sur un plan dressé par L. H. Pilié, le 24 décembre 1875, un croquis duquel est annexé à un acte de vente pardevant Jules Mosy, notaire autrefois en cette ville, le 31 janvier 1876, par les héritiers de C. Dufour et E. Palms, mesurant comme suit: lot No 1 forme l'encoignure des rues Derbigny et Kerlerec et mesure 30 pieds 5 pouces de face à la rue Derbigny, sur une profondeur et façade à la rue Kerlerec de 71 pieds 6 pouces.

Les améliorations comprennent une maison à un étage à deux corps de logis ayant 4 chambres, hangar attenant à la maison, bâtisse à l'arrière ayant 2 chambres et hangar attenant, citerne, puits, lieux d'aisance, etc.

3° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné comme lot No 3 dans l'ilet No 3, lequel est borné par les rues Laharpe, Villeré, Columbus et Marais et l'avenue St. Bernard, d'après le plan fait par A. D'Hémécourt, le 18 décembre 1877, déposé dans le bureau de T. Layton, notaire en cette ville; ledit lot ayant 30 pieds de face à la rue de Laharpe, sur une profondeur de 100 pieds.

Les améliorations comprennent une maison à deux corps de logis ayant 4 chambres, 2 cabinets, une cuisine à un étage ayant 2 chambres, citerne, latrines, puits, etc.

4° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Villeré, St Antoine, Annette et Robertson, composé de deux certains lots désignés par les Nos 11 et 12 sur un plan dressé par Gireux, voyer, le 6 mai 1842, et annexé à un acte passé pardevant Theo.

VENTES A L'ENCAN.

Spear & Escoffier.

—:o:—

Guyol, notaire, le 11ème jour du même mois et de la même année, lequel lot mesure en mesure américaine, sur une ligne qui commence à 132 pieds du coin Villeré et St. Antoine, 31 pieds de face à la rue Villeré sur une profondeur de 64 pieds entre lignes parallèles, auquel point le lot s'élargit à angle droit vers la rue St. Antoine et mesure 4 pieds de plus de largeur sur une ligne parallèle à la rue Villeré sur une profondeur en plus de 96 pieds entre lignes parallèles, la profondeur totale étant donc 160 pieds sur la ligne du côté de la rue Annette et la largeur totale sur la ligne du fond, 34 pieds.

Les améliorations comprennent un cottage double retiré de la rue, ayant 6 chambres, une bâtisse de chaque côté dans le fond avec une chambre chaque, citerne, latrines, etc.

5° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de cette ville, désigné comme étant le lot No 404 sur le plan original du nouveau Faubourg Maigny, dans l'ilet borné par les rues Annette, Urquhart, Morales et St Antoine, mesurant 30 pieds de face à la rue Annette sur une profondeur de 80 pieds, mesure française, ou en mesure américaine 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Annette sur une profondeur de 95 pieds 11 pouces.

Les améliorations comprennent un cottage double couvert en ardoises, ayant 6 chambres, une batisse couverte en ardoises dans la cour, ayant 4 chambres, citerne, latrines, etc.

Termes et conditions—Comptant surad judication.

Actes de ventes pardevant H Generes Dufour, notaire public, incluant les timbres de revenu des Etats-Unis aux frais des acquéreurs.

Cregg et Quintero, avocats.

17 juin—17 24—juillet 1 8 15 18

Fitzpatrick, Smith et Rosenberg.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 62,292—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division E.

Succession de Frederick Lugenbuhl.

COTTAGES EN BOIS,

Servant comme Forge, Tonnellerie et Résidences,

No 2523 Avenue Washington, coin Freret, Sur six grands terrains.

MARDI, 10 JUILLET, 1900,

à midi, à la Bourse des Encanteurs, 840 rue Commune, conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la susdite Cour, daté et signé le 7 juin 1900, dans l'affaire ci-dessus mentionnée et numérotée, nous vendrons à l'enchère publique—

Six certains lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet No 358, borné par les rues Washington, Quatrième, Locust et Freret, désignés par les Nos 1 à 6, les deux inclusivement, sur un croquis fait par Arthur de Armas, voyer, daté de février 1886, et lesquels dits lots mesurent chacun, en mesure américaine, trente pieds dix pouces et une ligne un tiers de face à la rue Washington sur quatre vingt dix pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles. Le lot No 1 forme le coin des rues Washington et Freret. Les améliorations consistent de trois bâtisses en bois servant comme shop de forgeron, tonnellerie et résidence, portant le numéro municipal 2523 rue Washington.

PLAN A LA BOURSE

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant assumer les taxes de ville et d'Etat pour l'année 1900, et payer pour les timbres du revenu intérieur et l'acte de vente pardevant Robt. J. Maloney, Esq., notaire public; un dépôt de dix pour cent devra être fait au moment de l'adjudication.

FITZPATRICK, SMITH & ROSENBERG,
Encanteurs de Propriétés Foncières,
Bureaux, 409 rue Baronne et 334 rue Carondelet.

9 juin—9 10 17 24—juil 1 8 9 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division E—No 62,113.

Succession de Jules Lamothe et femme.

MAGASIN ET RESIDENCE

No 1839 rue St. Philippe,

coin Nord Roman,

Mardi, 3 Juillet 1900

A midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, conformément à un ordre de l'Hon Geo. H. Théard, juge de la Cour ci-dessus nommée, en l'affaire ci-dessus mentionnée et numérotée, nous offrirons à vendre aux enchères publiques:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Roman, Ursulines, Derbigny et St-Philippe, formant le coin des rues St-Philippe et Roman, et mesurant vingt pieds deux pouces de face à la rue St-Philippe sur soixante-dix-neuf pieds deux pouces de profondeur et face à la rue Roman.

Les améliorations consistent en une bâtisse simple en bois à deux étages—magasin et trois chambres au rez-de-chaussée, louée à peu près $10 par mois, et quatre ou cinq chambres au premier étage non occupées: la rue St-Philippe est pavée en briques vitrifiées.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en billets de l'acquéreur payables en 1 et 2 ans avec 7 pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement, devant être garantis par hypothèque et privilège de vendeur et autres clauses usuelles de sécurité, incluant 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, transfert de l'assurance, etc. L'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles pour 1900 et payer les timbres du Revenu de l'Intérieur des E. U., et le coût de l'acte de vente pardevant Félix J. Dreyfous, notaire, en plus et au-dessus du prix de l'adjudication, dix pour cent requis au moment de la vente.

Plan à la Bourse.

FITZPATRICK, SMITH ET ROSENBERG,
Encanteurs, Bureaux 409 rue Baronne et 334 rue Carondelet.

2 juin—2 3 10 17 24—juil 1 2 3

ANNONCE JUDICIAIRE

SUCCESSION DE OLLOF OLSEN.

No 61,985 Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. Division A.

PLACEMENTS DE CHOIX.

Cottage simple en bois.

713 RUE ORANGE, PRES CHIPPEWA, ET

2 lots de valeur pour bâtir,

RUE MURAT, COIN BAUDIN.

MARDI 10 JUILLET, 1900.

EN VERTU d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans No 61,985, daté et signé le 5 juin 1900 nous offrons en vente, à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, à midi.

1° Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, et ses droits, voies et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendent, situé et étant dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Orange Race, St Thomas et Chippewa, étant l'ilet No 95, sur un plan du premier district d'assessement de cette ville; ledit lot mesure vingt cinq pieds de face à la rue Orange sur une profondeur de cent vingt sept pieds deux pouces et cinq lignes entre lignes parallèles, mesure américaine, ensemble avec l'usage d'une allée commune, étant le comme servitude à ce lot et aux lots contigus.

Les améliorations consistent en un cottage simple en bois, avec bâtisse à deux étages dans le fond, contenant six grandes chambres et galerie sur le côté dans la maison principale, et quatre chambres dans la bâtisse du fond; deux grandes citernes, hangars, etc.

2° Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges et servitudes et dépendances y appartenant ou en quelque façon en dépendant, situés dans le Premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Murat, Alexander, Banks et Baudin; lesdits lots sont désignés par les Nos 19 et 20, dans l'ilet No 805, et mesurent chacun vingt-quatre pieds sept pouces en une ligne de face à la rue Murat sur une profondeur de cent pieds entre lignes parallèles; lot No 19 forme l'encoignure des rues Murat et Baudin.

PLANS A LA BOURSE.

Conditions—Comptant; les acquéreurs devant assumer les taxes de ville et d'Etat pour l'année 1900, et en plus du prix d'adjudication, les timbres du revenu intérieur des Etats Unis et les actes de vente devant être passés pardevant Robert J. Maloney, Esq., notaire public, aux frais des acquéreurs. Un dépôt de dix pour cent devra être fait avec l'encanteur au moment de l'adjudication.

FITZPATRICK, SMITH & ROSENBERG,
Encanteurs de Propriétés Foncières
Bureaux 409 rue Baronne et
334 rue Carondelet

9 juin—9 10 17 24—juil 1 8 9 10

VENTES A L'ENCAN.

Macon&Kernaghan

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété résidence commerciale de choix,

Centralement située sur les rues principales.

Toutes exceptionnellement situées et productives.

Succession de Adolphe Konrad.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—No 61,792.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, Encanteur—Bureau No 138 rue Carondelet—JEUDI, le 28 juin 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 23 mai 1900 de l'Hon. George H. Théard, juge de la susdite Cour, Division E, en l'affaire ci-dessus intitulée la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Les résidences et magasins en briques à deux étages, centralement situés, 714 rue Perdido dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Perdido, Poydras, St. Charles et Carondelet. Le lot de terre est désigné comme lot No 13 sur un devis et certificat d'arpentage fait par L. H. Pilié, voyer, le 7 avril 1884, annexé à un acte le 20 mai 1884, pardevant James Fahey, ancien notaire, lequel lot mesure d'après cela, en mesure américaine, 26 pieds, 2 pouces et 3 lignes de face à la rue Perdido, 102 pieds, 6 pouces et 1 ligne sur le côté le plus près de la rue Carondelet, 102 pieds 5 pouces et 2 lignes sur l'autre ligne de côté et 26 pieds 2 pouces et 2 lignes de largeur dans le fond, avec l'usage des murs mitoyens de chaque côté et dans le fond dudit lot. Un placement sûr et productif, payant maintenant $42 par mois ou $504 par an.

2° L'élégante résidence en briques à deux étages et mansarde No 142 rue S. Remparts, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Sud Remparts, Dryades (maintenant Place de l'Université), Canal et Commune, contenant entrée vestibule, corridor, salon double, chemin-ée en marbre, antichambre, aile à manger, office, cuisine et une chambre, veranda de devant en fer et galeries de derrière, corridor, 9 chambres, chambre à bain, etc., sur les étages du haut. La maison est bien tapissée, et cour pavée. Le lot de terre mesure 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Sud Remparts, sur une profondeur de 120 pieds 11 pouces et 3 lignes sur une ligne de côté, 123 pieds et 7 lignes sur l'autre ligne de côté. Une splendide situation pour résidence privée ou professionnelle, et un placement méritoire. Sujet à un bail expirant le 30 septembre 1901 au taux de $75 par mois ou $900 par an.

3° La commode et attractive résidence en bois à deux étages avec mansardes No 1426 rue Euterpe, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Euterpe, Polymnie, Coliseum et Prytania, retiré de la rue, contenant galeries, corridor, 12 chambres, cuve, chambre à bain, etc. Le lot de terre est désigné par le No 28 sur un plan par Moelhausen, architecte, le 5 mars 1845, déposé en l'étude de T. O Starke, ancien notaire en cette ville, comme plan 113, ledit lot mesure 30 pieds de face à la rue Euterpe sur 127 pieds 10 pouces 5 1/2 lignes de profondeur, entre lignes parallèles, voisinage agréable, au centre des affaires et désirable pour résidence ou placement, sujette à un bail expirant le 30 septembre 1900 au taux de $50 par mois ou $600 par an.

4° La belle résidence double, en bois, à deux étages, Nos 1715 et 1717 rue Canal, dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Canal, Claiborne, Derbigny et Douane, retirée de la rue, sous barrière en fer, contenant de chaque côté galeries, corridor, huit chambres, bain, cour pavée, etc.

Le lot de terre est désigné par la lettre K sur un devis par John F. Braun voyer, daté le 9 décembre 1881, d'après lequel dit devis ledit lot mesure 35 pieds de face à la rue Canal sur une profondeur de 130 pieds 6 pouces 6 lignes sur la ligne de côté la plus près de la rue Derbigny, et sur l'autre ligne de côté une première profondeur de 104 pieds 5 pouces et 4 lignes de là sur une ligne courant vers la rue Derbigny 22 pieds 1 pouce et 3 lignes, de là sur une seconde profondeur de 26 pieds 1 pouce et 2 lignes à la ligne du fond qui mesure 12 pieds 10 pouces et 5 lignes, lequel lot de terre est composé de l'entier du lot No 25, et 10 pieds de chacune des plus jolies et agréables portions de la rue du Canal. Un placement d'autant plus désirable qu'il est sûr et productif. Sujet à un bail au taux de $55 par mois ou $660 par an, expirant le 30 septembre 19 0.

5° La moitié non divisée d'action et d'intérêt et à un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qu'y s'y trouvent, les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou en quelque sorte en dépendant situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Canal, Claiborne, Derbigny et Douane, désigné comme lot No 26 sur un plan par E. Gothell, voyer, déposé en l'étude de A. Masurvau, ancien notaire en cette ville, lequel lot mesure 26 pieds 5 pouces 3 lignes de face à la rue Canal sur 104 pieds 5 pouces et 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent un cottage en bois et brique, élevé de terre, à deux étages le fond contenant 9 chambres, etc., désigné par le No 713 rue Canal.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance à 1 et 2 ans de crédit pour billets spécialement garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement final, 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets, les améliorations devant être tenues assurées et la police transférée au porteur des billets et l'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles pour 1900 en plus et au-dessus du prix d'adjudication, 10 pour cent comptant du prix d'achat requis au moment de la vente.

Actes de vente pardevant J. D. Taylor, N. P., incluant les timbres du revenu aux frais de l'acquéreur.

J. B. Rosser, Jr., avocat.

28 mai—juin 7 14 21 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

RÉSIDENCE EN BOIS A DEUX ETAGES.

Enviable et bien située.

No 2220, RUE CONSTANCE.

Entre les rues Jackson et Philip.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A Kernaghan, encanteur—Bureau No 138 rue Carondelet—JEUDI, 5 juillet 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 30 mai 1900, de l'Hon. T. C. W Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, Paroisse d'Orléans, dans la succession de Mme veuve Patrick Farrelly, No 45,900 du dossier de ladite cour, la propriété, ci-après décrite à savoir:

La résidence en bois à deux étages admirablement située, Nos 2220 rue Constance, dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Jackson, Philip, Constance et Laurel, retirée de la rue et contenant des galeries de devant et de côté, huit chambres, hangar, cuve double, candélabres, installations de gaz, etc.

Le lot de terre est désigné par le No 12 sur un plan de Bengerol, voyer, 27 avril 1831, annexé à un acte par C. Pollock, avocat, le 13 février 1832. Ledit lot étant désigné aussi par le No 5 sur un plan par J. Pilié, voyer, le 27 juin 1838, lequel lot mesure 33 pieds 3 pouces de face à la rue Constance sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

A proximité des chars, églises et écoles, et dans un bon voisinage tranquille. Bonne pour résidence ou placement.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, balance en un crédit de 1 et 2 ans pour billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 7 0/0 d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement final, 5 0/0 d'honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets, les améliorations devant être gardées assurées et la police transférée au porteur ou porteurs des billets et l'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles pour 1900 en plus, et au-dessus du prix d'adjudication, 10 0/0 comptant du prix de l'achat requis de l'acquéreur au moment de la vente.

Acte de vente pardevant W. F. Brewer, N. P., incluant les timbres du revenu, aux frais de l'acquéreur.

Parkerson et Tobin, avocats.

31 mai—31—juin 7 14 21 28—juil 5

JULES ANDRIEU,

—Successeur de—

ROCHEREAU & ANDRIEU

AGENT D'AFFAIRES,

912 rue Gravier

VENTES A L'ENCAN.

Macon&Kernaghan

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE

TERRES DANS LA PAROISSE PLAQUEMINES.

SUCCESSION DE MME E. E. BAKER.

No 61,241—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 138 rue Carondelet, JEUDI, 5 juillet 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre daté le 25 mai 1900, de l'Hon. Fred D. King, juge de la susdite Cour, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée l'intérêt de cette succession en la propriété ci-après décrite à savoir:

1° Un certain morceau de terre, avec toutes les améliorations et dépendances qui s'y trouvent, situé dans la paroisse de Plaquemines, en cet Etat, sur la rive droite du fleuve Mississipi, à peu près à soixante milles au-dessous de la ville de la Nouvelle-Orléans, mesurant trois arpents de face audit fleuve sur quarante arpents de profondeur entre lignes parallèles, borné au-dessus par des terres maintenant ou anciennement de Bradish Johnson, et au-dessous par les terres de Green Meltcalf.

2° Trois certains morceaux de terre situés dans la paroisse de Plaquemines, sur la rive gauche du fleuve Mississippi, à une distance d'à peu près soixante-cinq milles au dessous de la ville de la Nouvelle-Orléans et mesurant chacun un arpent de face, plus ou moins, sur ledit fleuve, sur une profondeur irrégulière, lesquels morceaux de terre sont désignés par les Nos 11, 12 et 13 sur un certain plan de ces terres et autres, annexé à un acte de vente par les héritiers de Johnson à America Stewart, ensemble avec toutes les améliorations et dépendances qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant ou en quelque sorte en dépendant borné sur le côté au-dessus par des terres de Archy Huntley et sur le côté dessous par des terres de la succession de Davis.

Conditions—Comptant, et l'acquéreur devant payer les taxes de 1900 en plus et au dessus du prix de l'adjudication; 10 pour cent comptant du prix d'achat requis au moment de la vente.

Actes de vente pardevant W. F. Brewer notaire, incluant les timbres du revenu, aux frais de l'acquéreur.

Parkerson et Tobin, avocats.

31 mai—31—juin 7 14 21 28—juil 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE PARTAGE

Placement Sûr dans le Cottage Double.

Nos 1127 et 1129 RUE GIROD

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau 138 rue Carondelet — JEUDI le 12 juillet 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 17 janvier 1900 et signé le 23 janvier 1900 et d'un ordre daté le 4 avril 1900 de l'Hon Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, et d'un ordre daté le 8 juin 1900, dans l'affaire de Jonas Blumentha vs Meyer Blumenthal et als No 61,082 du dossier de ladite Cour et en vertu d'un ordre daté le 16 janvier 1900, en la succession de E. Dreifes No 49,703 par l'Hon. N. H. Rightor, juge de ladite Cour, Division D, et d'un ordre daté le 8 juin 1900 dans ladite succession de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de ladite cour, Division A, agissant pour l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Division D, absent en congé, la propriété, ci-après décrite à savoir:

Le joli cottage double en bois à un étage Nos 1127 et 1129 rue Girod, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Girod, Lafayette, Remparts et Bassin, contenant de chaque côté quatre chambres, etc. Le lot de terre fait partie d'un lot désigné par le No 11 sur un devis fait par J. A. D'Hémécourt, voyer, le 14 janvier 1861, annexé à un acte pardevant Selim Magner, notaire, le 15 janvier 1861, et commence à 28 pieds 9 pouces de l'encoignure des rues Girod et Bassin, et mesure 28 pieds 7 pouces de face à la rue Girod sur 81 pieds 6 pouces de profondeur entre lignes parallèles; dans un voisinage très peuplé, près du Nouveau Bassin, du Marché Poydras, des chars, écoles, etc. Un placement qui paiera.

1500 au dessus et au plus du prix de l'adjudication; 20 pour cent comptant du prix d'achat requis au moment de la vente. Acte de vente pardevant A. B. Leopold, notaire, incluant les timbres du revenu, aux frais de l'acquéreur.

Edgar M. Cahn, Bernard Bruenn, avocats.

9 juin—9 14 21 28—juin 5 12

J. P. Hecker.

ANNONCE JUDICIAIRE.

14 lots dans le 2ème district. A l'encan. Jeudi, 12 juillet 1900, dans l'affaire de la succession de Jean Juston.

No 62,257—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division A.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—731 rue Commune, entre les rues St-Charles et Carondelet, JEUDI, le 12 juillet 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. T. C W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, daté et signé le 7 juin 1900, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir:—

14 lots de terre dans le 2me District de cette ville, bornés par les rues Bienville, Conti, Bernadotte et St Patrick désignés par les Nos 13 à 24 et 27 à 28 inclusivement, et les lots 13 et 14 mesurent chacun 27 pieds 9 pouces de face à la rue Bernadotte sur 150 pieds; les lots 15 à 24 inclusivement mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Conti sur 150 pieds de profondeur, le lot 15 formant le coin des rues Conti et St-Patrick, et les lots 27 à 28 mesurent chacun 27 pieds 9 pouces de face à la rue St Patrick sur 150 pieds de profondeur, le tout en mesure américaine.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant assumer toutes les taxes pour 1900 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication et faire un dépôt comptant de dix pour cent au moment de la vente. Acte de vente incluant tous les timbres du Revenu Intérieur pardevant W. R. Kerr, notaire, aux frais de l'acquéreur.

9 juin—9 14 21 28—juil 5 12

W. H Fitzpatrick.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Admirable Cottage Double,

Nos 2112 2114 RUE LAUREL,

Contenant 4 Chambres de chaque côté, avec Maisons à deux étages dans la cour. Ayant une valeur de location de $312 00 par an.

Dans l'affaire de la Succession de Mme Martha Jaeger-ein, veuve de James J. Given—No 40,312 du Dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau No 445 rue du Camp—JEUDI, le 28 juin 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés foncières, Nos 840 et 842 rue Commune, où le plan démontre tous les détails et dimensions, conformément à un ordre de l'Honorable John St-Paul, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division C, daté et signé le 24 mai 1900, et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, et ordonnant à W. H. Fitzpatrick, encanteur, de vendre à l'enchère publique, après les délais et annonces usuels. La propriété ci-après décrite, à savoir.

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et servitude et dépendances y appartenant ou en quelque sorte en dépendant, situé dans le quatrième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Laurel, Jackson, Josephine et Annonciation, désigné comme lot No 7 C sur un devis fait par Louis H Pilié assistant voyer de ville, le 6me jour de septembre 1894, d'après lequel dit devis ledit lot mesure, en mesure américaine 38 pieds 2 pouces 4 lignes de face à la rue Laurel sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de 126 pieds 7 pouces et une ligne.

Termes et conditions—Devant être vendu à l'enchère publique au terme de la moitié en plus comptant, à l'option de l'acquéreur la balance, s'il y en a, à un et deux ans de crédit, représenté par des billets de l'acquéreur portant 8 pour cent par an d'intérêt de la date jusqu'au paiement, garantis par hypothèque et lien de vendeur et privilège, et toutes les clauses usuelles de sécurité, incluant l'assurance et la stipulation pour 10 pour cent pour honoraires d'avocat en cas de procès. L'acquéreur devant payer les taxes pour 1900 et les timbres du revenu de l'intérieur et l'acte de vente pardevant Emanuel L. Wolf, notaire.

26 mai—26—juin 1 8 17 23 27 28

VENTES A L'ENCAN.

W. H. Fitzpatrick.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Site de valeur pour bâtir.

Dans l'affaire de la succession de LOUIS ARNOLD BERTONNIERE.

No 54,527 du Dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau No 347 rue rue Carondelet—MARDI 10 juillet 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, Nos 840 et 842 rue Commune, où les plans montrent tous les détails et les dimensions, conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, daté et signé le 28 mai 1900, rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée numérotée, et ordonnant à W. H Fitzpatrick encanteur, de vendre à l'enchère publique, après les délais et annonces usuels, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Trois lots de terre situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St. Louis, Conti, Olympia et St. Patrick, désignés par les numéros huit, neuf et dix, dans l'ilet No 65, et mesurant chacun trente (30) pieds de face à la rue St Louis sur cent onze (111) pieds cinq (5) pouces de profondeur entre lignes parallèles, lot No "dix" formant le coin des rues St. Louis et St. Patrick.

La moitié d'un certain ilet de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, en l'ilet No 602, borné par les rues St Patrick, Olympia, Toulouse et St-Louis, laquelle dite moitié d'ilet de terre mesure trois cent quatorze (314) pieds trois (3) pouces et dix (10) lignes de face à la rue St Louis, la même largeur sur la ligne du fond divisant ladite moitié dudit ilet de l'autre moitié du même faisant face à la rue Toulouse, sur une profondeur de cent vingt (120) pieds dix (10) pouces et neuf (9) lignes sur chacune des dites rues St Patrick et Olympia, et est composé de l'entière partie des lots Nos 12 à 21 inclusivement et de la moitié la plus près de la rue St-Louis de chacun des lots Nos 11 et 22.

Termes et Conditions—Devant être vendu à l'enchère publique aux termes de un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et la balance s'il y en a, en un crédit de un (1) et deux (2) ans avec billets portant intérêt au taux de 8 pour cent par an, de date jusqu'au paiement, hypothèque spéciale et lien et privilège de vendeur, et toutes les autres clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur devant assumer les taxes dues en 1900 et faire un dépôt comptant de vingt pour cent du montant de son enchère au moment de l'adjudication, et assumer les frais de l'acte de vente incluant les timbres du revenu.

Acte de vente pardevant Robert P. Upton, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Horace P. Upton, avocat pour le pétitionnaire.

8 juin—8 12 16 19 23—juil 7 9 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage simple, No 2203 rue Philip,

Coin Franklin, contenant quatre chambres.

En l'affaire de la succession de Thos. Shaughnessey et femme—No 62,190 du Dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau No 445 rue du Camp—MARDI, le 3 juillet 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, Nos 840 et 842 rue Commune, où le plan montre les plans détails et dimensions, conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile